

vision et jusqu'à ce qu'autrement soit ordonné, injonctions soient faites à Jean Pillehotte, libraire de la Sainte-Union, d'imprimer tous tels livres de dévotion et autres concernant la religion catholique, apostolique et romaine.

« Le Conseil a enjoint audit Jean Pillehotte, d'imprimer les dicts livres de dévotion et autres servans pour l'édification et instruction du peuple en la religion catholique, apostolique et romaine nonobstant les dicts privilèges et par provision jusqu'à ce qu'autrement en soit ordonné.

« Faict à Lyon en jugement. Séants nous Pierre Austrein, lieutenant particulier, assesseur criminel, Jean du Burin, George Grolier, Laurent du Bourg, Loys de Rochefort, Pierre Àllard, et Nicolas Regnaud, conseillers et magistrats es dicts sièges et Sénéchaussée, le mardy 17^e jour d'avril, 1590. Signé Gropet. *»

Le 22 juin 1591, Pierre d'Epinaç, archevêque de Lyon, commanda la publication 1^o des Lettres de Grégoire XIV, invitant les princes et nobles de France à quitter le service d'Henry de Bourbon, jadis roy de Navarre, et 2^o du Monitoire du *même* pape aux archevêques, évêques, abbés et autres membres du clergé d'avoir à se séparer du parti du roy de Navarre, sous peine des censures ecclésiastiques. Le procès-verbal en fut dressé en présence de vénérables personnes : « Antoine Bussillet, prêtre chanoine de l'église de Saint-Paul; vénérable M. Flory Blanchery, prêtre chanoine de l'église collégiale de Saint-Nizier de Lyon, aumônier de Mgr le révérendissime archevêque dudit Lyon ; noble Guyot de Masso, receveur des deniers communs, dons et octroys de la ville de Lyon, et Jean Pillehotte, libraire de la Sainte-Union, témoins à ce spécialement appelés. »

Ainsi, dans une réunion aussi importante et en prenant une mesure aussi grave, l'autorité appelait à elle son imprimeur et inscrivait son nom à côté des noms les plus élevés de la cité.

Mais la Ligue ne devait pas triompher. Un jour, la réaction se fit. On apprit que les chefs, à bout de ressources, faisaient appel à l'étranger et qu'ils étaient prêts à ouvrir les portes de la ville à une armée italienne envoyée par Charles d'Arragon. Aussitôt,

* Voir Péricaud. *Notes et Documents*, t. I, 2c partie; p. 05;